

**Fonds Félix LACAN**

**1947-2002**

**399J 1-32**

Répertoire numérique réalisé par Françoise BURG sous la direction de Guillaume NAHON,  
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Bobigny  
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis  
Février 2009

Intitulé : Fonds Félix LACAN.

Références : FRAD093/399J.

Dates extrêmes : 1947-2002.

Importance matérielle : 1,2 ml.

Modalités d'entrée : dépôt.

Conditions d'accès : sur autorisation écrite du déposant.

Conditions de reproduction : sur autorisation écrite du déposant.

## Introduction

Georges LACAN, fils de Monsieur Félix LACAN maire communiste de Dugny, militant au PCF depuis 1946, a souhaité déposer les archives personnelles de son père aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, considérées aujourd'hui par les milieux scientifiques comme un centre de ressources incontournable sur l'histoire du mouvement ouvrier et la mémoire militante. Ce petit fonds de 1,20 ml, déposé le 19 février 2009, couvre la période 1947 à 2002.

### Biographie du producteur :

Félix LACAN naît le 23 septembre 1929 à l'Escarène dans le pays niçois. Son père retraité de l'armée est gazier à Nice.

Félix LACAN sera profondément marqué par la seconde guerre mondiale. La région est occupée en 1940 par les Italiens de Mussolini, puis en 1942 par les Allemands qui s'appuient sur la collaboration active des milices françaises fascistes de Darnand qui y sèment la terreur. Félix LACAN perd ses grands-parents et sa mère en 1943, son frère aîné prend le maquis, il est élevé seul par son père dont la maison sert de relais à la Résistance.

À la Libération Félix LACAN s'inscrit à l'Ecole normale de Nice, adhère aux Jeunesses Républicaines puis au Parti communiste français en 1946. En 1949 il est instituteur à Tende, village italien rattaché à la France.

Il se marie en 1951 et monte en région parisienne à Aubervilliers, à la Plaine- Saint -Denis puis à Saint-Denis où il devient cadre du PCF. Il suivra la formation des cadres, école centrale de quatre mois en 1966, 1970, 1973. Puis il dirigera des écoles fédérales à partir de 1973.

Il s'engage dans le Mouvement de la paix où il milite contre la guerre d'Algérie et contre le racisme.

Sursitaire, il est incorporé en 1956 à la 1<sup>ère</sup> SIM au Fort-Neuf de Vincennes, puis au Centre d'instruction des services de santé à Mourmelon (Marne) jusqu'en juin 1957. Il est nommé sergent affecté à Saint-Mandé, hôpital Bégin.

Dans ses différentes affectations militaires il diffuse clandestinement le journal communiste *Soldat de France* et participe à des actions collectives (manifestations, pétitions, inscriptions sur les murs) contre la guerre d'Algérie, il est plusieurs fois puni. Il dénonce l'ouverture à Mourmelon, en 1957, d'un « camp de concentration » pour les militants FLN détenus en France.

Il est cassé de son grade par décision du général de la 1<sup>ère</sup> RM le 16 novembre 1957 et muté en détachement disciplinaire à la 6<sup>ème</sup> SIM-RM (Général Massu) à Bar-le-Duc puis à Strasbourg.

Il est renvoyé dans ses foyers au titre de père de deux enfants en 1958.

En 1959 il s'installe à Dugny se partageant entre sa tâche de dirigeant de la section communiste de Dugny, membre du bureau fédéral et sa fonction d'instituteur à l'école Paul Langevin, instruisant les classes de fin d'études.

Elu conseiller municipal en 1965, il succède à François LARIVIERE maire PCF de Dugny, en 1966. Pendant 24 ans, jusqu'en mars 1989, il dirige la municipalité de Dugny.

En 1989 une majorité de droite remporte les élections. Félix LACAN reste conseiller municipal jusqu'en 1995. Il devient correspondant bénévole de l'Hebdomadaire *93 Hebdo* dont il alimente la rubrique locale.

Félix LACAN décède brusquement le 22 décembre 1999, à l'âge de soixante-dix ans, dans la maison familiale de l'Escarène.

### **Description du fonds :**

Les archives renseignent sur les activités militantes (politiques et associatives) de Félix LACAN à Dugny :

- Un premier ensemble renseigne sur la vie politique et associative à Dugny : élections, conseil local du Mouvement de la paix, Anciens combattants, Union des femmes françaises...
- Un deuxième ensemble informe sur les activités militantes de Félix LACAN au sein du Parti communiste français et réunit des cours concernant les écoles centrales et fédérales du PCF et des conférences éducatives de l'Institut Maurice Thorez. Félix LACAN suit la formation des cadres du Parti communiste (école centrale de 4 mois) en 1966, 1970, 1973. A partir de 1973 Félix LACAN dirigera des écoles fédérales ;
- Une collection de tracts politiques de 1970 à 1999 constitue un ensemble documentaire riche d'information sur la vie locale ;
- Un dossier renseigne sur la biographie, les combats - plus particulièrement l'engagement contre la guerre d'Algérie, Félix LACAN fait partie des grands témoins de l'ouvrage dirigé par Henri ALLEG *La guerre d'Algérie* - et le décès de Félix LACAN.

Ce fonds constitue un complément d'archives aux fonds d'élus locaux déposés aux Archives départementales. Il présente également un intérêt particulier par les renseignements qu'il apporte sur les cours dispensés dans les écoles centrales et les écoles fédérales du Parti communiste français. Il complète le sous fonds de la Section d'éducation et centres de formation, 1947-1994, des archives du PCF. Il enrichit également les fonds informant sur la thématique de la Guerre d'Algérie grâce à des lettres portant témoignages de désarrois de soldats.

Par ailleurs, Monsieur Jacques GIRAULT professeur honoraire d'histoire contemporaine à l'université Paris 13, chargé du corpus « enseignants » dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (Maitron) a sollicité les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis afin d'établir la biographie de Monsieur Félix LACAN pour parution dans la nouvelle série (1940-1968), en cours de publication.

Françoise BURG  
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis  
Mars 2009

Sources : biographie de Félix LACAN établie lors de son décès, archives de Félix LACAN.

## **Sources complémentaires**

### **aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

#### **Archives papiers**

##### **- Fonds du Parti communiste français :**

###### Guerre d'Algérie :

- . Fonds Gaston PLISSONNIER, 1950-1994, 264J
- . Fonds Raymond GUYOT, 1926-1988, 283J
- . Fonds Waldeck ROCHET, 1944-1971, 307 J
- . Fonds André MOINE, 1943-1969, 332J
- . Fonds Léon FEIX, 1937-1972, 334J

###### Formation des cadres, école centrale, école fédérale :

- . Section d'éducation et centres de formation, 1947-1994, 261 J 19 (non classé)
- . Fonds Victor MICHAUT, 1936-1966, 271J
- . Fonds Roland LEROY, 1957-1974, 263J
- . Fonds Gaston PLISSONNIER, 1950-1994, 264J
- . Fonds Marius MAGNIEN, 1926-1961, 273J
- . Fonds Raymond GUYOT, 1926-1988, 283J
- . Fonds Auguste GILLOT, 1925-1997, 297J
- . Fonds Jean KANAPA constitué par Gérard STREIFF, 1969-1990, 317J
- . Fonds Georges COMMARMOND, 1951-1958, 397J
- . Fonds Paul LAURENT, tomes 1, 2, 3, 1935-1990
- . Fonds Étienne FAJON, 1937-1990

##### **- Mouvement de la paix, 1946-1997, 170J, 312J, 16J 57, 22 FI mvt de la paix (Guerre d'Algérie)**

##### **- Fonds Jean GARCIA, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, 1950-1998, 179J (Ecole centrale et fédérale)**

#### **Bibliographie**

##### Guerre d'Algérie

André MOINE : *Déportation et Résistance en Afrique du Nord, 1939-1944*, Paris, Éditions sociales, 1972.  
Ma guerre d'Algérie, Paris, Éditions sociales, 1979.

Joseph BEGARRA : *Un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie* / Claire Marynowier ; préface de Raphaëlle Branche. - Paris : L'Harmattan, 2008. - 234 p. : ill., couv. ill. ; 22 cm. - (Des poings et des roses), Prix de la Fondation Jean Jaurès 2007

*Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance* / Guy Pervillé ; cartographie de Cécile Marin. - Paris : Editions Autrement, 2003. - 63 p. : cartes et graph. en coul., couv. ill. ; 25 cm. - (Coll. Atlas/Mémoires, ISSN 1254-5724), Chronologie. Glossaire. Bibliogr. et sources. p. 60-61. Notices biographiques.

Ludivine BANTIGNY : *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des "Trente Glorieuses" à la guerre d'Algérie* / - [Paris] : Fayard, 2007. - 498 p. : couv. ill. , 24 cm

Linda Amiri : *La bataille de France : la guerre d'Algérie en métropole* / préface de Benjamin Stora. - Paris : R. Laffont, 2004. - 235 p. : couv. ill. ; 24 cm.

Jean-Luc Einaudi : *Un témoin : Georges Arnold, prêtre du Prado* - Paris : Desclée de Brouwer, DL 2007. - 268 p. : couv. ill. en coul. ; 21 cm.

Benjamin Stora : *Les mots de la guerre d'Algérie* - Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2005. - 127 p. : couv. ill. ; 21 cm.  
*Le livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie* - Paris : le Préau des collines, 2005. - 270 p. : couv. ill. ; 22 cm.  
*La guerre d'Algérie*, en collaboration avec Mohammed Harbi, - Paris : Hachette Littératures, 2006. - 1035 p. : couv. ill. en coul. ; 18 cm.

René Andrieu : *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu : 8 ans et 600 000 morts.* - Paris : Messidor : Ed. sociales, 1992. - 189 p.-[32] p. de pl. : couv. ill. ; 22 cm. - (Essai)

*La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises : en l'honneur de Charles-Robert Ageron* : actes du Colloque international, Paris, Sorbonne (23, 24, 25 novembre 2000) / sous le patronage de M. le Président de la République. - Paris : Publications de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 2004. - 683 p. : couv. ill. en coul. ; 22 cm.

*Traces de la guerre d'Algérie : 40 ans de turbulences dans la vie politique française* / coord. Thomas Bouchet et Stéphane Gacon ; dir. Serge Wolikow. - Dijon : EUD - Institut d'histoire contemporaine - Université de Bourgogne, 1995. - 127 p. ; 21 cm. - (Territoires contemporains. Cahiers de l'IHC).

Hervé Hamon, Patrick Rotman : *Les porteurs de valises : La résistance française à la guerre d'Algérie* - Paris : Albin Michel, 1979. - 432 p. : couv. ill. en coul. ; 24 cm.

*La Guerre d'Algérie et les Français* : Colloque de l'Institut d'histoire au présent / dir. de Jean-Pierre Rioux. - Paris : Fayard, 1990. - 626 p. : couv. ill. ; 24 cm.

*Alban Liechti : Le refus* ; [préf. de Julien Lauprêtre ; introd. d'Alain Ruscio]. - Pantin : le Temps des cerises, 2005. - 261 p. : ill., couv. ill. ; 20 cm.

Henri ALLEG, Jacques de BONIS, Henri J. DOUZON, Jean FREIRE, Pierre HAUDIQUET : *La Guerre d'Algérie* / sous la direction d'Henri ALLEG ; tome 1 : « De l'Algérie des origines à l'insurrection » ; tome 2 : « Des promesses de paix à la guerre ouverte » ; tome 3 : « Un état vient au monde » - Paris : Temps Actuels, 1981. (400J)

#### Formation des cadres, école centrale, école fédérale :

Nathalie ETHUIN : *A l'école du parti. L'éducation et la formation des militants et des cadres au Parti communiste français (1970-2003)*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Christian-Marie Wallon-Leducq, Université Lille 2-Droit et santé, école doctorale n°74, faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 16 décembre 2003, en 2 vol., 458 p., 30 cm. 9J 336-337. (9J)

## **Archives audiovisuelles**

### Guerre d'Algérie :

"Des magistrats dans la Guerre d'Algérie" : rencontre, aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis le 12/03/2004, autour du documentaire en cours de montage "Des magistrats dans la Guerre d'Algérie". Ce film, écrit et réalisé par Luc Decaster et Sylvie Thénault, est consacré aux attitudes des magistrats lors de la Guerre d'Algérie (1954-1962).

Les réalisateurs, présents au débat, sont accueillis dans le cadre de l'initiative de Périphérie intitulée "Des cinéastes en résidence" (1AV 16277- 16278)

La Guerre d'Algérie, discours et témoignages, 1956. (4AV 2443-2444)

### Formation des cadres et école centrale

PCF, centre de Draveil, école centrale, cours, 1975-2001 ( 1AV et 2AV) quelques 655 documents.



## Sommaire

INTRODUCTION .....	1
<b>SOURCES COMPLEMENTAIRES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS</b> .....	<b>5</b>
Archives papiers .....	5
Bibliographie .....	5
Archives audiovisuelles .....	7
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>9</b>
<b>REPERTOIRE NUMERIQUE DU FONDS FELIX LACAN</b> .....	<b>11</b>
399J 1-9 DUGNY : VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, 1947-1969.....	13
399J 1-4 Elections, 1947-1969 .....	13
399J 6- 7 Mouvement de la paix, 1952-1966.....	13
399J 8-9 Autres, 1961-1989 .....	13
399J 10-25 PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, 1966-1999 .....	14
399J 10-12 Formation des cadres, écoles centrales, 1966-1984.....	14
399J 13-14 Ecole fédérale, conférence éducative, 1973-1986 .....	14
399J 15-25 Organisation du PCF à Dugny, 1958-1999 .....	14
399J26-30 TRACTS POLITIQUES, PRESSE, 1978 - 1999 .....	15
399J 26-29 Tracts, 1978-1987 .....	15
399J 30 Correspondance bénévole à l'Hebdomadaire 93 <i>Hebdo</i> , 1991-1999 .....	15
399J 31-32 ÉLEMENTS DE BIOGRAPHIE, DECES, 1957-2002 .....	16
<b>CONTRAT DE DEPOT DES ARCHIVES PERSONNELLES DE MONSIEUR FELIX LACAN, ENTRE MONSIEUR GEORGES LACAN ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS</b> .....	<b>18</b>



## **Répertoire numérique du fonds Félix LACAN**



## **399J 1-9 Dugny : vie politique et associative, 1947-1969**

- 399J 1-4 Elections 1947-1969**
- 399J 1** . Elections politiques : résultats comparés, cahier, 1947-1989.
- 399J 2** . Elections municipales : journal d'Aubervilliers, numéro spécial de Dugny, 1965, 1977, 1983, 1989, 1992, 1995.  
. Elections cantonales, 1994.
- 399J 3** . Élections législatives : tracts, tracts PCF, tableau des résultats, analyse, notes, 1967-1968, 1973, 1978, 1993, 1997.
- 399J 4** . Elections présidentielles : tracts, tableau des résultats, analyse, notes, 1969, 1974, 1995.
- 399J 5** . Référendum régionalisation, tableau des résultats, 1969, 1972, élections régionales, 1998.  
. Elections européennes, 1979, 1984, 1994, 1999.
- 399J 6- 7 Mouvement de la paix 1952-1966**
- 399J 6** . Crise allemande, appel public, 1961.
- 399J 7** . Conseil local de la paix, bulletin, tracts, lettres, 1961-1965.  
. Solidarité internationale, guerre d'Algérie, OTAN, tracts, coupures de presse, Vietnam, cartes photographiques, 1952-1966.
- 399J 8-9 Autres 1961-1989**
- 399J 8** - Anciens combattants, ARAC :  
. Commémoration du 8 mai 1962, 1989, 1990, 1992.  
. 45è anniversaire de la Libération : commémoration, août 1989.  
- Union des femmes françaises, tract, 1965.
- 399J 9** - Entreprises portuaires, défense de l'emploi : tracts PCF et syndicaux, notes, coupures de presse, lettres, 1973-1998.



**399J26-30****Tracts politiques, presse, 1978 - 1999**

<b>399J 26-29</b>	<b>Tracts</b>	<b>1978-1987</b>
<b>399J 26</b>	. 1968, 1972-1974, 1978-1987.	
<b>399J 27</b>	. 1988-1992.	
<b>399J 28</b>	. 1993-1995.	
<b>399J 29</b>	. 1996-1999.	
<b>399J 30</b>	<b>Correspondance bénévole à l'Hebdomadaire 93 <i>Hebdo</i></b>	<b>1991-1999</b>

**399J 31-32      Éléments de biographie, décès, 1957-2002**

- 399J 31**      - Éléments de biographie, engagement personnel, service militaire, engagement contre la guerre d'Algérie : lettres de soldats, coupure de presse témoignages, lettres, 1957-1997.
- 399J 32**      - Décès de Félix LACAN, coupures de presse, registre du souvenir, notice biographique, 1999-2002 .



# **CONTRAT DE DEPOT DES ARCHIVES PERSONNELLES MONSIEUR FELIX LACAN ENTRE MONSIEUR GEORGES LACAN ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Entre Monsieur Georges LACAN, domicilié 1, rue Charles GUENARD à DUGNY, Seine-Saint-Denis, ci-après dénommée le déposant, d'une part,

et le Département de la Seine Saint-Denis élisant domicile à l'Hôtel du Département au 3, esplanade Jean Moulin, BP 193-93003 BOBIGNY CEDEX, représenté par le Président du Conseil général, Monsieur Claude BARTOLONE, agissant en vertu de la délibération de la Commission permanente en date du (date et N°), ci-après dénommé le dépositaire, d'autre part ».

Il est convenu et décidé ce qui suit :

## **PREAMBULE :**

Les archives personnelles de Monsieur Félix LACAN, maire de DUGNY de 1965 à 1980, né le 23 septembre 1923 décédé le 22 décembre 1999, ont été confiées, aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis par son fils Monsieur Georges LACAN. Celui-ci a voulu réaliser le versement des documents en 2009, soucieux de voir assurés la conservation matérielle, le traitement, la communication et la valorisation de ce fonds.

A ce jour, Monsieur Georges LACAN ayant déposé la totalité des documents, Les Archives départementales ont finalisé l'inventaire total et par voie de conséquence les parties ont souhaité que le contrat de dépôt soit signé.

Ce fonds de 1.20 ml constitué de dossiers représentant les activités militantes de Monsieur Félix LACAN, couvre les années 1947 à 2002.

Ce fonds, au regard de l'engagement politique et de l'action dans des mouvements pacifistes de Monsieur Félix LACAN, et des importantes responsabilités qu'il a été amené à exercer au cours de sa vie constitue un enrichissement pour les Archives départementales qui se sont données pour vocation de rassembler et conserver les sources sur l'histoire sociale et politique.

**ARTICLE 1** : Le déposant déclare par les présentes déposer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, sous forme d'originaux et copies, les archives dont il est propriétaire provenant des fonds d'archives personnelles de Monsieur Félix LACAN et dont un état sommaire et provisoire établi est annexé au présent contrat.

**ARTICLE 2** : Le dépôt est réciproquement consenti et accepté par les parties aux conditions ci-dessous énoncées.

**ARTICLE 3** : Le dépositaire prend à sa charge les dépenses entraînées par le transfert, la conservation, le classement et l'inventaire des archives déposées consistant en 1,20 mètres linéaires d'archives papier, de photographies et d'objets (décorations, médailles, etc.).

**ARTICLE 4** : Le tri des documents incombera au dépositaire. Le dépositaire établira les listes de documents dont il propose l'élimination et les soumettra au visa du déposant. Le déposant ne pourra s'opposer à l'élimination de documents qu'en raison de nécessités juridiques.

En cas contraire, il pourra reprendre les documents dont l'élimination est proposée, cette faculté pouvant s'exercer dans un délai de trois mois, à l'expiration duquel le dépositaire sera habilité à procéder à l'élimination.

**ARTICLE 5** : Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

**ARTICLE 6** : Les parties stipulent que la communication, la reproduction (photocopies, photographies, microfilms ou autres), la publication, le prêt pour exposition ou tout autre motif, des archives du déposant seront soumis à son autorisation écrite, dans le respect de l'article L213-4 du Code du patrimoine.

En cas d'empêchement du déposant, celui-ci mandatera le Directeur des Archives départementales pour délivrer les autorisations.

Certains documents contenant des renseignements sur la vie personnelle et familiale ou des renseignements médicaux ne sont communicables que dans le respect de l'article 9 du Code civil (respect de la vie privée) et 221-1 du Code pénal (atteinte à la vie privée).

Ces conditions de communication et de reproduction sont applicables aux originaux et reproductions ».

**ARTICLE 7** : Les reproductions que le dépositaire réalisera à ses frais seront sa propriété dans le respect des articles L111-1 et L122-1 du Code de la propriété intellectuelle. Leur communication sera soumise aux dispositions prévues à l'article 6 ci-dessus (numérotation du projet du contrat). Il en sera de même des reproductions (microfilms ou autres) réalisées en application de l'article 13, en cas de dénonciation du contrat.

Le déposant s'engage à ne pas interdire l'édition, la diffusion et la communication de l'inventaire de ses archives par le dépositaire.

**ARTICLE 8** : Nonobstant les dispositions de l'article 6, le déposant se réserve l'exercice éventuel des droits d'auteur sur les documents déposés, conformément au Code de la propriété intellectuelle.

**ARTICLE 9** : Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé.

Un exemplaire de l'inventaire des archives sera adressé au déposant.

**ARTICLE 10** : En cas de vol, perte ou de destruction des documents déposés, et en l'absence de faute ou de négligence du dépositaire, celui-ci sera exonéré de toute obligation de restitution ou d'indemnisation.

**ARTICLE 11** : Le présent contrat est conclu pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent contrat prendra effet au jour de sa notification au déposant par le dépositaire, après signature des deux parties.

**ARTICLE 12** : Toute modification du contenu du présent contrat fera l'objet d'un avenant, à celui-ci, soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

**ARTICLE 13** : Si le Département souhaite mettre fin au présent contrat avant son terme, il devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 3 mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

Si le déposant estimait devoir mettre fin au présent contrat, il donnerait décharge de ces archives au dépositaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

La réintégration des documents au lieu désigné par le déposant se fera à ses frais. Décharge sera alors donnée au dépositaire.

Les détériorations survenues lors du dépôt et durant les transports qui ne sont pas du fait du dépositaire sont à la charge du déposant.

Le déposant pourra être tenu de rembourser au dépositaire les dépenses engagées pour la conservation matérielle et le traitement des documents déposés.

**ARTICLE 14** : En cas de désaccord, né de l'application ou de l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation possible, avant de saisir le tribunal compétent

Fait à Bobigny, en 5 exemplaires le :

Le déposant,

Monsieur Georges LACAN

Le dépositaire,

Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
le Vice-président,